## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2014

ABSENTS: M. MONMARTHE Jean-Guy (pouvoir à M. GAIDOZ Luc) M. AMÉ Maxime

## **LE CONSEIL MUNICIPAL:**

**DÉCIDE** de mandater le Maire à lancer un nouvel appel d'offres pour un maître d'œuvre afin de reprendre le dossier concernant le lotissement communal « Les Bas de Ludes » suite à la radiation prononcée par le Conseil Régional de l'Ordre des architectes à l'égard du cabinet d'architecture NED d'Epernay.

**DÉCIDE** de maintenir, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les tarifs d'occupation de la salle des fêtes votés pour l'année 2014 comme suit :

	<u>Résidents</u>	Non résidents
Grande salle n°1 été (mois 05 à 09)	390 €	920 €
Grande salle n°1 hiver (mois 10 à 04)	470 €	1 020 €
Arrhes	150 €	400 €
Frais de ménage (en cas de salle rendue		
non nettoyée)	280 €	280 €
Petite salle n°2 été (mois 05 à 09)	170 €	380 €
Petite salle n°2 hiver (mois 10 à 04)	200 €	440 €
Arrhes	100 €	150 €
Frais de ménage (en cas de salle rendue		
non nettoyée)	160 €	160 €
Salle réunion n°3	51 €	51 €
Réunion, conférence - grande salle n°1	165 €	315 €
Réunion, conférence - petite salle n°2	105 €	160 €
Réunion familiale après obsèques - petite salle n°2	51 €	51 €

**AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater une dépense d'investissement à caractère urgent avant le vote du budget primitif 2014 soit le remplacement de deux bornes incendie défectueuses. Cet investissement représente 8 569.86 €TTC.

## **Questions diverses:**

## CCVCMR:

- Compte rendu de la commission tourisme par M. Thierry FORGET. (Application de la taxe de séjour ?)
- Compte rendu de la commission scolaire, périscolaire et petite enfance par Mme Isabelle GALIBERT.